



Communiqué de presse



Emetteur _____ Direction de la Communication et de l'Information

Date _____ 23 février 2018

Objet : _____ **Commission permanente**

Temps forts de la commission permanente du 23 février 2018

La commission permanente du Département du Loiret s'est tenue vendredi 23 février à 9 h 30 sous la présidence de Marc Gaudet. Composée de 28 élus loirétains, cette instance a étudié 25 rapports. Pratique sportive, action culturelle, mobilisation en faveur des territoires et solidarité étaient au cœur des débats.

Le Département poursuit sa mobilisation en faveur de projets structurants sur le territoire

Dans le cadre du volet 2 (Investissement d'intérêt supra-communal) de la politique de *Mobilisation du Département en faveur des territoires*, le Loiret alloue plus de 390 000 € à trois collectivités. Ainsi, la Communauté de communes de la Beauce Loirétaine bénéficie de 204 415 € pour la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. 95 983 € sont accordés à la commune de Vitry-aux-Loges pour la construction d'une extension de la cuisine centrale du Foyer Logement avec la mise en place d'un ascenseur. 93 500 € sont attribués à la commune de Saint-Jean-de-Braye pour le déménagement et l'extension de l'école de Cirque Gruss.

Plus de 130 000 € pour la citoyenneté et la cohésion sociale dans le Loiret

Le Département accorde une subvention totale de 137 268 € afin de soutenir 6 associations loirétaines ayant pour objectif de favoriser la citoyenneté et la cohésion sociale dans le Loiret. À titre d'exemple, l'association *LÉA* (Orléans) bénéficie d'une aide financière de 45 000 € pour l'accueil et le suivi de 40 personnes bénéficiaires du RSA. 32 730 € sont accordés à *IMANIS* qui accueille de jour des personnes en grande difficulté sur Montargis, Gien et Pithiviers.

Le Département soutient la pratique sportive sur son territoire

Le Loiret attribue 1,2 M d'€ de subventions en faveur de la pratique sportive dans le Loiret pour le fonctionnement (activités, formations, acquisition de matériel...) des clubs et associations sportifs mais également pour l'organisation des manifestations sportives. Par exemple, le club *Handball Club Gien* bénéficie ainsi d'une subvention de 104 000 € pour son fonctionnement sur 2018. 170 000 € sont alloués à la SASP Orléans Loiret Football pour des actions visant à améliorer la sécurité du public et la prévention de la violence dans les enceintes sportives. Cette association propose également des actions d'éducation, d'intégration et de cohésion sociale autour du sport.

Le Loiret encourage l'action culturelle de proximité

La collectivité alloue 1,2 M d'€ d'aides en faveur des associations culturelles du Loiret pour les aider dans leur fonctionnement. L'objectif est de valoriser le patrimoine et les pratiques culturelles sur le territoire. Ainsi, le Centre national de création d'Orléans (CADO) bénéficie de 653 498 € pour son fonctionnement pour l'année 2018. 15 200 € sont également accordés au Théâtre du Masque d'Or sur la commune de Vimory.

Le Loiret soutient le projet de travaux des quais de la gare de Ferrières-Fontenay

Le Département, au travers d'une convention de cofinancement (avec l'État, la région Centre-Val de Loire, la Communauté de communes des Quatre Vallées, la commune de Fontenay-sur-Loing et la SNCF) alloue 140 000 € pour les travaux d'allongement et de rehaussement des quais en gare de Ferrières-Fontenay.

La prochaine commission permanente se tiendra le vendredi 27 avril 2018.

Contact presse : melanie.dosreis@loiret.fr – 02.38.25.43.38